

ON VOUS DIT TOUT

Pourquoi la centrale à enrobé est-elle installée à proximité du chantier ?

Dans le cadre des travaux de rénovation de chaussées dirigés par VINCI Autoroutes, les centrales à enrobé, mobiles et temporaires, sont situées au plus près de l'autoroute et du chantier. Cela permet de réduire les distances de transport, de limiter ainsi les impacts environnementaux et de maintenir la température d'application optimale des enrobés. En réduisant au maximum les déplacements, la qualité de l'enrobé est préservée.

Comment sont définis les trajets des camions de chantier ?

La circulation du chantier est étudiée spécifiquement en amont des travaux pour limiter les perturbations pour les riverains. Les trajets courts en empruntant principalement l'autoroute sont privilégiés pour conserver une bonne qualité de l'enrobé.

Les fumées issues de la centrale sont-elles nocives ?

L'enrobé est issu du mélange de plusieurs matériaux neufs et recyclés. Ce processus produit des particules fines qui sont confinées tout au long de la fabrication. À l'issue de la fabrication de l'enrobé, toutes les fumées issues de l'opération de séchage sont filtrées dans le dépoussiéreur. C'est à ce moment que les particules fines sont séparées et stockées à l'aide de filtres spécifiques. La fumée rejetée est alors constituée de vapeur d'eau et fait l'objet de contrôle par un bureau extérieur indépendant pour assurer la conformité des rejets atmosphériques.

Quelles sont les mesures prises pour limiter la poussière autour du chantier ?

Une circulation importante de véhicules a lieu sur la centrale à enrobé : transport de matériaux, chargement ou déchargement de l'enrobé... Ces déplacements peuvent générer de la poussière. Les pistes sont régulièrement arrosées pour limiter le dégagement de résidus.

D'AUTRES QUESTIONS ?

Vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les travaux de rénovation des chaussées ? VINCI Autoroutes met à votre disposition un dispositif d'information complet pour en savoir plus.



info.chaussee@
vinci-autoroutes.com



www.vinci-autoroutes.com



Radio VINCI Autoroutes



24h/24 - 7j/7

3605 Service gratuit
+ prix appel

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE



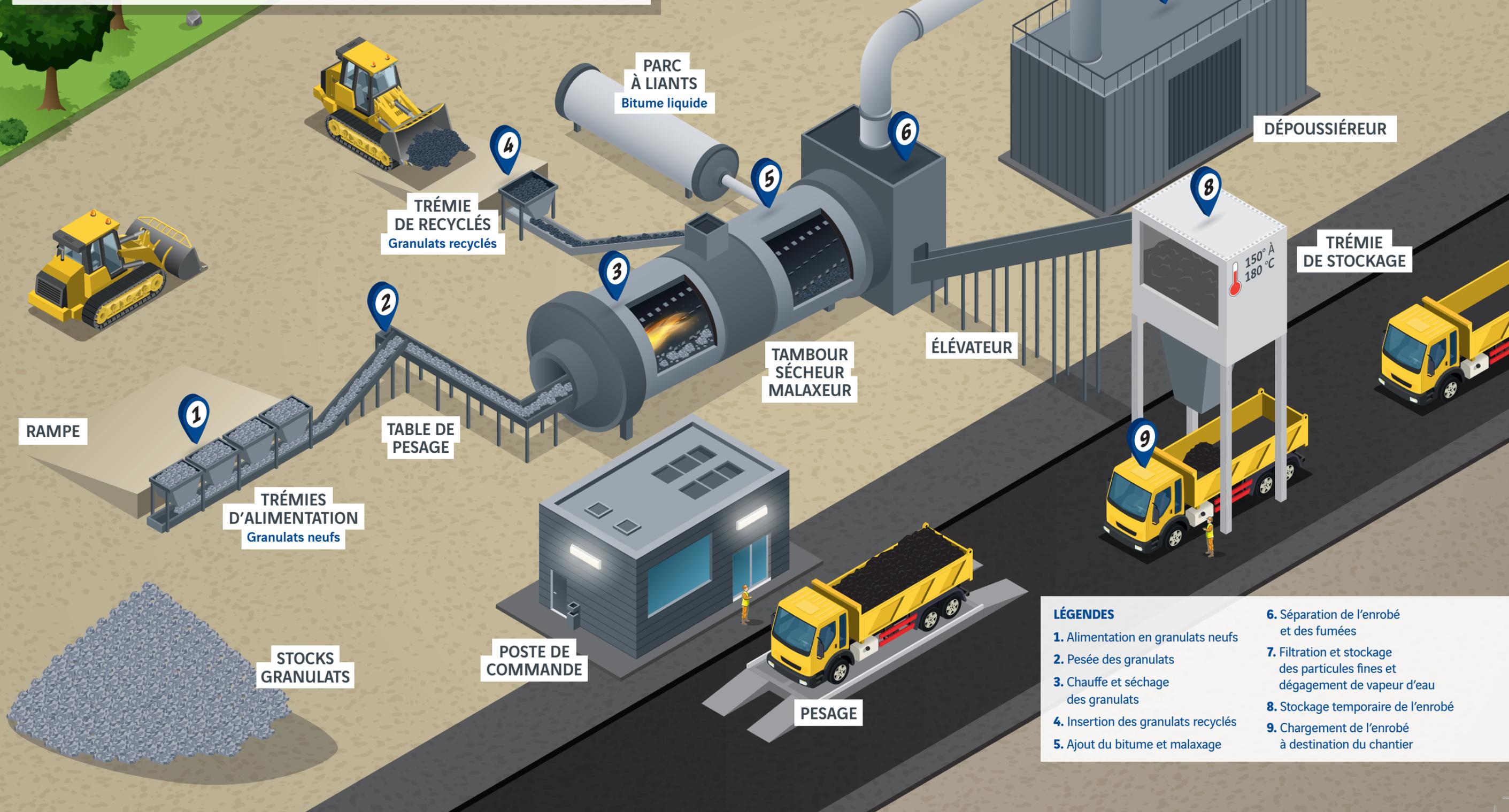
LA FABRICATION
DE L'ENROBÉ
MODE D'EMPLOI

LA CENTRALE À ENROBÉ

Le revêtement de la chaussée de l'autoroute est constitué de différents matériaux qui forment l'enrobé. Ce dernier est fabriqué à partir de 95 % de granulats, matériaux neufs issus de carrières et recyclés issus du chantier (jusqu'à 50 %), et de 5 % de bitume.

Dans le cadre des chantiers de rénovation de chaussées, une centrale mobile et temporaire, est mise en place pour fabriquer l'enrobé. Elle est installée, pour la durée du chantier, sur une plateforme à proximité immédiate de l'autoroute. Ces dispositions permettent de limiter les impacts environnementaux liés aux transports de matériaux.

L'installation est régie par une réglementation datant du 9 avril 2019 et donne lieu à un arrêté préfectoral. Elle fait l'objet de contrôles continus par un bureau extérieur et indépendant. Ces mesures permettent de s'assurer du bon respect des normes sanitaires et environnementales, inscrites dans l'arrêté.



- LÉGENDES**
- 1. Alimentation en granulats neufs
 - 2. Pesée des granulats
 - 3. Chauffe et séchage des granulats
 - 4. Insertion des granulats recyclés
 - 5. Ajout du bitume et malaxage
 - 6. Séparation de l'enrobé et des fumées
 - 7. Filtration et stockage des particules fines et dégagement de vapeur d'eau
 - 8. Stockage temporaire de l'enrobé
 - 9. Chargement de l'enrobé à destination du chantier